

RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2012

Synthèse

APPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2012

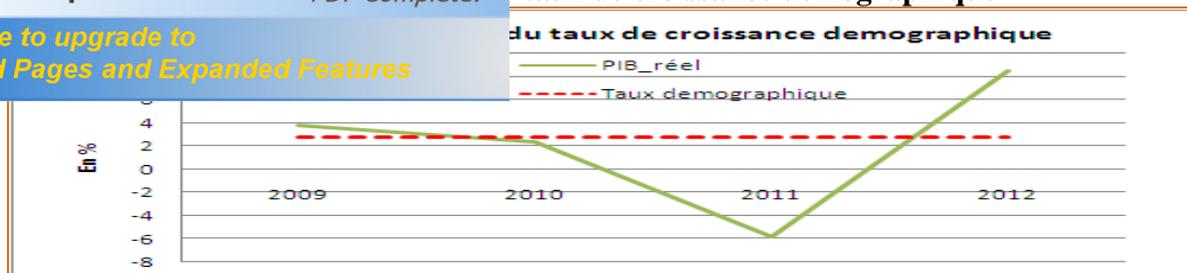
L'évolution de l'économie ivoirienne au cours des années 2010, 2011 et 2012 est marquée par les incertitudes liées à l'environnement international, les effets de la crise post-électorale, le plein rétablissement de relations harmonieuses avec l'ensemble des partenaires au développement et la ferme détermination du Gouvernement à rétablir durablement la Côte d'Ivoire sur le sentier de la croissance.

En effet, au niveau international, l'économie mondiale devrait enregistrer une croissance de 4% en 2011, après un taux d'environ 5% en 2010, du fait notamment des effets des catastrophes naturelles en Asie, des troubles socio-politiques dans certains pays producteurs de pétrole, des difficultés de relance de la demande privée aux Etats Unis d'Amérique et de la crise de la dette dans la zone euro. Sous les principales hypothèses d'un règlement de la crise de la zone euro et d'une reprise des activités économiques aux Etats Unis, la croissance mondiale devrait se maintenir à 4% en 2012.

Au niveau de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), après une bonne tenue de l'activité économique en 2010, où le taux de croissance s'est affiché à 4,5%, contre 2,8% en 2009, le PIB devrait ressortir en quasi-stabilité en 2011, du fait de l'impact de la crise post-électorale ivoirienne. Avec la normalisation socio-politique en Côte d'Ivoire et la reprise des activités dans certains Etats membres de l'Union affectés par cette crise, le taux de croissance devrait avoisiner 5% en 2012.

En Côte d'Ivoire, après plusieurs années d'instabilité sociopolitique, qui a pris fin avec la résolution de la crise postélectorale, le Gouvernement a mis en œuvre avec succès, un programme économique et financier intérimaire en 2011 et pris des mesures d'urgence pour impulser la reprise des activités. Ce programme a bénéficié du soutien financier de la plupart des partenaires au développement. La crise post-électorale a eu de graves conséquences sur la situation sociale, humanitaire, sécuritaire et économique du pays. Toutefois, des progrès significatifs ont été enregistrés dans le processus de reprise des activités et de reconstruction nationale, grâce aux mesures d'urgence mises en œuvre. En effet, celles-ci ont permis de restaurer la paix sociale et d'atténuer les effets néfastes de la crise sur l'économie nationale. A cet égard, le taux de croissance initialement attendu à -6,3% devrait s'améliorer pour se situer à -5,8% en 2011. Sous l'hypothèse du maintien de cette dynamique, à travers la poursuite des efforts de restauration de l'appareil de production, d'accroissement des investissements notamment publics, d'amélioration du climat des affaires, de consolidation de la paix sociale et de la confiance des acteurs économiques, l'année 2012 devrait être celle de la matérialité de la relance économique, avec un taux de croissance du PIB réel de 8,5%.

taux de croissance démographique



Source : DGE/DCPE

La présente synthèse du Rapport Economique et Financier aborde dans une première partie, la situation économique et financière au cours des années 2010 et 2011, puis dans la seconde, les perspectives économiques et financières pour l'année 2012.

I. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE EN 2010 ET 2011

I.1- Evolution de la situation économique et financière en 2010

L'année 2010 porte l'empreinte de la crise énergétique survenue au premier semestre (délestage électrique et baisse de la production des produits pétroliers), la contraction de la production de pétrole brut et les perturbations liées à la crise post-électorale de décembre 2010. Du fait des effets de cette crise, le taux de croissance de l'économie nationale a enregistré une perte de 0,4 point de pourcentage de PIB au cours du mois de décembre 2010, pour ressortir à 2,4%, contre 3,8% en 2009.

Ce ralentissement de la croissance est imputable au secteur primaire (0,5% en 2010 contre 6,4% en 2009) et au secteur tertiaire (2,7% en 2010 contre 5% en 2009). Quant au secteur secondaire, il a enregistré une hausse de 4,7% grâce au dynamisme de l'agroalimentaire (+13,4%) et du BTP (+27,2%). Au niveau du secteur primaire, la bonne tenue de l'agriculture d'exportation, de l'agriculture vivrière et de la sylviculture a été contrebalancée par les contreperformances de l'extraction minière. L'évolution favorable de l'agriculture d'exportation, malgré la crise post-électorale, est imputable aux anticipations des opérateurs du secteur cacao, qui ont réalisé des achats massifs en fin d'année 2010. Concernant le secteur tertiaire, le ralentissement de la croissance par rapport à 2009 est lié à l'évolution de l'ensemble de ses composantes.

L'inflation s'est située à 1,8% en 2010, contre une progression de 0,5% en 2009, en relation notamment avec le déclenchement de la crise en fin d'année. Toutefois, ce niveau demeure conforme à l'objectif de convergence de l'UEMOA plafonné à 3%. La résurgence des tensions inflationnistes en 2010 est imputable surtout au renchérissement des prix des produits alimentaires, des boissons et tabac et des Transports.

Du côté de la demande, la croissance du PIB a été principalement soutenue par la consommation finale (5,1%) à la suite de l'amélioration des revenus des ménages (hausse des revenus agricoles et revalorisation salariale de certaines catégories de fonctionnaires). L'investissement a également enregistré une hausse de 3,5%, sous l'impulsion notamment des grands chantiers de l'Etat (réhabilitation de l'hôtel Ivoire, prolongement de l'autoroute du nord, travaux du transfert de la capitale, etc.).

Les exportations de biens et services non facteurs ont replié de 1,4%, en liaison avec la baisse des volumes exportés de cacao, de café et de pétrole brut. Dans le même temps, la progression de 3,5% des importations s'explique par la hausse des biens d'équipements et intermédiaires.

Activités en 2010

	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	PIB Total	
Croissance du PIB (%)	0,5	4,7	2,7	2,0	2,4
Poids dans le PIB (%)	28,7	21,3	36,8	13,2	100
Contribution des secteurs à la croissance du PIB	0,2	1,0	1,0	0,3	2,4

Source : DGE/DCPE

La situation des finances publiques en 2010 a été caractérisée par une difficile exécution du budget, notamment en fin d'année. Les principaux critères budgétaires arrêtés dans le cadre du programme conclu avec le FMI n'ont pas été respectés à cause des perturbations de l'activité économique provoquées par la crise post-électorale. L'Etat a accumulé des arriérés de 31,1 milliards au titre de la dette intérieure et 19,7 milliards sur la dette extérieure. Cette situation a conduit à l'annulation du programme économique et financier 2009-2011, soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC).

Les recettes totales et dons sont ressortis à 2 282,8 milliards et les dépenses totales et prêts nets à 2 498,8 milliards, dégageant un solde global déficitaire de 216,1 milliards (1,9 % du PIB) et un solde primaire de base de -0,3% du PIB. Ce déficit budgétaire a été couvert par les ressources mobilisées sur les marchés monétaire et financier et les concours extérieurs.

Par ailleurs, les accords de restructuration de dette, obtenus dans le cadre de l'Initiative PPTE ont permis le traitement de la dette extérieure. En effet, outre les gains de restructuration issus de l'Accord du Club de Paris du 15 mai 2009, la Côte d'Ivoire a tiré avantage de l'accord conclu, en avril 2010, avec les créanciers privés détenteurs des titres Brady. Cette dernière restructuration s'articule autour des points essentiels suivants :

- une décote de 20% sur le stock de dette estimé au 31 décembre 2009, représentant un abandon de 287 milliards de franc CFA ;
- une émission d'un nouveau titre relatif aux créances restantes (80% du stock) d'une durée de 23 ans, dont 6 ans de différé, assorti d'un taux d'intérêt fixe et faible de 2,5% l'an pendant la période de différé et qui croît progressivement pour atteindre 5,75% l'an sur le long terme.

Concernant les opérations avec le reste du monde, la balance des transactions courantes est ressortie excédentaire de 125 milliards (1,1% du PIB) en 2010, contre 763,8 milliards (7% du PIB) en 2009, du fait du repli du solde commercial et de la dégradation des balances des services et des transferts courants. Le solde global s'est affiché à 244,3 milliards (2,2% du PIB), en liaison avec l'amélioration du solde du compte de capital et d'opérations financières.

S'agissant de la situation monétaire, il est observé une consolidation des avoirs extérieurs nets de 20,6%, une progression du crédit net à l'Etat de 26,7% et un raffermissement des crédits à l'économie de 8,7%. Aussi, en est-t-il résulté une progression de la masse monétaire de 18,2%.

Au plan des réformes structurelles, des avancées notables ont été enregistrées dans leur exécution en 2010. La mise en œuvre de ces réformes s'est caractérisée par un accent particulier sur la mobilisation des recettes à travers l'achèvement du redéploiement de l'administration fiscale sur toute l'étendue du territoire national.

Dans le cadre de l'assainissement des finances publiques, des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre des réformes issues du PEMFAR (Public Expenditure Management of Financial Accountability Review). En outre, l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics, mise en

ût 2009, portant organisation et fonctionnement de cette loi. Les premières décisions ont été rendues et des travaux ont été initiés, notamment, les campagnes d'information et l'activation d'un numéro vert.

Au niveau du secteur café/cacao, dans le souci d'améliorer la situation des producteurs, le Gouvernement a poursuivi la réduction des prélèvements sur la filière. Au titre de la campagne 2010/2011, les prélèvements ont été agrégés en une taxe ad valorem de 22% maximum et le prix indicatif aux producteurs a été fixé à 1 100 F/Kg. Par ailleurs, le rapport définitif du Comité de Réforme de la filière Café/Cacao (CRCC), qui intègre les propositions de l'ensemble des acteurs de la filière, a été remis au Chef de l'État.

S'agissant du secteur énergie, le Gouvernement a réalisé des progrès dans la gestion du secteur. Le rapport final des années 2006 et 2007 conformes aux critères ITIE a été rendu disponible depuis avril 2010 et publié sur le site web du Ministère de l'Économie et des Finances. Par ailleurs, un cabinet a été sélectionné pour la rédaction du rapport ITIE des années 2008 et 2009.

Concernant le secteur financier, dans le cadre de la stratégie de développement de ce secteur avec l'assistance technique de l'initiative « FIRST », un atelier tenu en septembre 2010, a proposé des orientations stratégiques et un plan d'actions de réforme. Relativement aux banques publiques sous administration provisoire, les efforts de recouvrement des créances rachetées par l'État et la mise en œuvre des plans d'actions de restructuration se sont poursuivis, en vue du respect des ratios prudentiels. Par ailleurs, le projet de loi portant réglementation des systèmes financiers décentralisés a été transmis au Secrétariat Général du Gouvernement pour adoption.

Au niveau des réformes de la fonction publique, dans le souci de maîtriser les effectifs et d'améliorer leur gestion, le Gouvernement a procédé en septembre 2010 au démarrage de la phase pilote du recensement des fonctionnaires et agents de l'État. Pour réformer les administrations publiques, l'étude sur la création de postes de Secrétaires Généraux des Ministères a été achevée et les conclusions ont permis d'élaborer le projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement de ces Secrétariats.

Dans le cadre de la gouvernance et de l'amélioration de l'environnement des affaires, la version finale du Plan National de Bonne Gouvernance et le projet d'ordonnance relative à l'exécutif des décisions des Cours d'arbitrage ont été transmis au Secrétariat Général du Gouvernement. En outre, un projet de charte d'éthique et de code de déontologie ainsi que des projets de texte de création des tribunaux de commerce ont été élaborés.

I.2- Estimations des performances économiques et financières en 2011

L'environnement international serait marqué en 2011, par un ralentissement de la croissance de l'économie mondiale, qui se situerait à 4%, contre 5,1% en 2010, du fait notamment, de l'impact de la crise de l'endettement dans la zone Euro et du ralentissement de la croissance aux Etats-Unis dû au déstockage massif des entreprises au troisième trimestre 2011.

En Côte d'Ivoire, l'activité économique est affectée principalement par les effets de la crise post-électorale. Cette crise a eu de graves conséquences sur l'administration publique et le tissu économique et social. Elle a provoqué une nette dégradation de la situation sécuritaire, occasionnant un déplacement de plus d'un million de personnes, tant à l'intérieur du pays que vers les pays limitrophes. Des pillages des services de l'Administration Publique, des entreprises et des ménages

Diminution de la capacité opérationnelle des services de production partielle de l'outil de production a entraîné la mise en œuvre de nombreux travailleurs.

Cette situation, combinée avec l'accumulation d'arriérés de paiement a entraîné l'annulation du programme triennal 2009-2011 soutenu par la Facilité Élargie de Crédit (FEC). Pour faire face aux besoins urgents et répondre à la demande sociale, le Gouvernement a d'abord négocié avec le FMI, un programme intérimaire appuyé par la Facilité de Crédit Rapide (FCR), approuvé le 08 juillet 2011. Ce dernier vise la mise en œuvre des actions prioritaires urgentes du Gouvernement en vue d'amorcer la reprise des activités. La bonne exécution de ce programme a permis la signature d'un nouveau programme triennal FEC 2011-2014 le 4 novembre 2011. Les mesures énergiques prises par le Gouvernement ont permis d'atténuer l'impact de la crise sur l'économie et de créer les conditions de reprise des activités. Ainsi, le taux de croissance du PIB devrait se situer à -5,8% en 2011, contre une prévision initiale de -6,3%.

Les taux de croissance des secteurs secondaire et tertiaire sont attendus respectivement à - 9,7% et -12,7%. La quasi-totalité des branches de ces secteurs contribuent à ces évolutions. Quant au secteur primaire, il ressortirait en hausse de 1,7%, du fait principalement de la progression de l'agriculture vivrière de 3% et de la bonne tenue du cacao (+3%).

L'inflation repartirait à la hausse, en relation avec les prix des produits alimentaires à cause de la persistance du phénomène de racket et des difficultés d'approvisionnement du marché intérieur en produits vivriers. Pour maîtriser l'inflation, l'État a pris des mesures entre autres, pour contenir la hausse des prix des produits pétroliers. En dépit des mesures prises par le Gouvernement, l'inflation ressortirait largement au-delà de la norme communautaire de 3%.

Du côté de la demande, la consommation finale enregistrerait une baisse de 5,5% liée au repli de la consommation des ménages de 5,2% et de la consommation publique de 6,7%. S'agissant de l'investissement, il serait en retrait de 13,5%, sous l'effet à la fois de ses composantes publique (-11,2%) et privée (-14,7%). Ce recul serait lié au report de certains projets. Les importations et les exportations se replieraient respectivement de 8,6% et de 3,2% du fait de la baisse du niveau d'activité et du recul des quantités de certains produits destinés à l'exportation tels que le café, la banane, l'huile de palme et les produits pétroliers.

Tableau 2: Répartition du PIB par secteur d'activités en 2011

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	PIB Total
Croissance du PIB (%)	1,7	-9,7	-12,7	3,9	-5,8
Poids dans le PIB (%)	28,8	21,6	36,7	12,9	100
Contribution à la croissance du PIB	0,5	-2,1	-4,7	0,5	-5,8

Source : DGE/DCPE

S'agissant des finances publiques, le budget 2011 a été bâti sur la période allant du 26 avril au 31 décembre 2011. Les opérations financières exécutées avant cette période feront l'objet de vérification et de validation, avant leur prise en compte éventuelle au budget, dans le cadre d'un collectif budgétaire. Le budget 2011 vise à soutenir la reprise et la normalisation progressives de

Les objectifs de recettes sont marqués à la fois par un soutien temporaire au secteur privé et un retour progressif à un niveau de recouvrement normal. En ce qui concerne les dépenses, elles ont été projetées en tenant compte des actions prioritaires du Gouvernement contenues en partie dans le Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) et la réhabilitation des infrastructures, notamment de base.

Les recettes budgétaires totales ont atteint un niveau de recouvrement meilleur que prévu, grâce aux efforts de l'État pour renforcer l'Administration fiscale et aider à la restauration de l'appareil de production. En outre, l'amélioration progressive de la sécurité, combinée à la restauration d'un climat de confiance ont permis une mobilisation plus importante qu'attendue des ressources intérieures.

Les recettes totales ressortiraient à 1 650,4 milliards (19,7% du PIB, contre 19,2% en 2010), soit une plus-value de 100,8 milliards par rapport aux objectifs du Programme FEC. Cette amélioration résulte des performances enregistrées par les régies financières notamment, à partir du troisième trimestre 2011. Ainsi, les recettes fiscales sont attendues à 1 451,6 milliards (17,4% du PIB) contre 17% un an plus tôt.

Dans l'ensemble, les recettes totales et dons ressortiraient à 1 680,6 milliards et les dépenses totales et prêts nets à 2 233,1 milliards (26,7% du PIB). Il en résulte un solde budgétaire global de -6,6% du PIB et un solde primaire de base de -3,7% du PIB.

Au titre des dépenses d'investissement estimées à 268,1 milliards, 45 milliards sont destinés au financement du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) et 42 milliards, comme contribution nationale aux travaux de construction du 3ème pont, correspondant à l'enveloppe globale dédiée à la réalisation de ce pont en 2011.

Le financement du déficit budgétaire est assuré par des émissions de titres publics sur les marchés monétaire et financier sous régionaux pour un montant net de 145,5 milliards et par des appuis budgétaires de 474,8 milliards des partenaires au développement, dont 229,6 milliards de l'AFD ; 52,5 milliards de la BAD ; 121,7 milliards du FMI ; 69 milliards de la Banque Mondiale et 2,0 milliards de l'UEMOA.

	2009 Réal.	2010 Réal.	2011 Est.	2012 Prév.
1. Multilatéraux	405,6	93,0	254,2	168,1
Banque mondiale	75,1	65,6	80,0	69,7
<i>dont Appui budgétaires</i>	71,9	46,3	69,0	69,7
<i>Dons programme</i>	3,2	19,3	11,0	0,0
FMI	82,6	27,4	121,7	96,3
BAD	247,9	0,0	52,5	2,1
<i>dont Appui budgétaires</i>	64,0	0,0	52,5	0,0
<i>Dons programme</i>	183,9	0,0	0,0	2,1
2. Bilatéraux	0,0	0,0	229,6	0,0
AFD	0,0	0,0	229,6	0,0
3. Autres	113,2	89,4	71,3	115,8
UEMOA	0,0	0,0	2,0	0,0
Dons programme	10,4	0,0	0,0	0,0
Dons projets	49,5	41,1	19,2	37,1
Prêts projets	53,3	48,3	17,3	78,7
Garantie AFD	0,0	0,0	32,8	0,0
TOTAL	518,8	182,4	555,1	283,9

Source: DGE/DCPE

D'une manière générale, la mise en œuvre du programme d'urgence du Gouvernement a bénéficié d'un soutien financier important de toute la communauté internationale. C'est dans ce contexte que le Club de Paris, après avoir dénoncé auprès du Gouvernement ivoirien, la troisième phase de l'accord de restructuration du 15 mai 2009, qui couvre la période allant du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012, a convenu le 15 novembre 2011 avec la partie ivoirienne, d'un nouvel accord d'allègement de la dette publique extérieure de la République de Côte d'Ivoire. Cet accord a été conclu selon les termes dits "Cologne". IL devrait permettre de réduire de plus de 78% ou 1 822 millions de dollars, dont 397 millions de dollars annulés, le service de la dette due aux créanciers du Club de Paris entre le 1^{er} juillet 2011 et le 30 juin 2014.

Pour les échanges extérieurs, la balance des transactions courantes ressortirait excédentaire de 387,1 milliards (3,5% du PIB), contre 125,0 milliards (1,1% du PIB) en 2010. Ce surplus provient principalement de la bonne tenue de la balance commerciale, qui est toutefois contrebalancée par les déficits des balances des services, des revenus et des transferts courants. La balance commerciale enregistrerait un excédent de 2 056,9 milliards, contre 1 715,9 milliards en 2010, soit une progression de 19,9%, en rapport avec la hausse des exportations et la baisse des importations. Au total, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 453 milliards (4,1% du PIB contre 1,1% en 2010), bien que le solde du compte de capital et d'opérations financières s'afficherait à 65,9 milliards contre 119,3 milliards en 2010.

S'agissant de la monnaie et du crédit en 2011, la masse monétaire devrait s'établir à 4 589,1 milliards à fin décembre, en baisse de 436,8 milliards (-9,5%) par rapport au niveau de décembre 2010 (4 152,3 milliards). Cette évolution est le fait du repli de l'activité économique. Au niveau de ses contreparties, les avoirs extérieurs nets devraient s'améliorer de 32,7 % pour s'établir à 1 838,4 milliards. Quant au crédit intérieur, il est attendu à 2 856,3 milliards, en hausse de 0,7% du fait de la dégradation de 5,7% de la Position Nette du Gouvernement et du repli des crédits à l'économie de 1,2%.

Gouvernement a procédé à la poursuite et à la revue de
dre du Programme Économique et Financier appuyé par

Spécifiquement, en ce qui concerne la filière café/cacao, le Gouvernement a poursuivi au titre de la campagne 2011/2012, la mise en œuvre de la taxe ad valorem de 22% et fixé à 1000 F/Kg, le prix minimum indicatif aux producteurs, dans le souci d'améliorer la situation financière de ces derniers. Au titre du renforcement de la transparence, il a repris les Communications en Conseil des Ministres relatives aux flux physiques et financiers de la filière. Par ailleurs, le projet de Réforme de la filière Café/Cacao (CRCC) a été actualisé et adopté par le Gouvernement le 2 novembre 2011.

Pour le secteur énergie, le Gouvernement continue de renforcer la transparence dans la gestion de ce secteur par l'examen en Conseil des Ministres et la publication trimestrielle des Communications relatives aux flux physiques et financiers du secteur. Il a également poursuivi la production du rapport trimestriel sur les enlèvements de pétrole brut. Par ailleurs, pour faire le diagnostic du secteur et définir les nouvelles orientations stratégiques, le Gouvernement a organisé un séminaire sur les perspectives du secteur énergie au mois de juin 2011. Pour le sous-secteur des hydrocarbures, il a lancé une étude sur la structure des prix des produits pétroliers, en vue de l'adoption d'une nouvelle base de taxation avant fin juin 2012, applicable à compter de juillet 2012.

Quant au sous-secteur de l'électricité, il a redémarré les négociations sur le prix du gaz et le prix de l'énergie à l'exportation, en vue de la réduction du déficit de ce secteur.

Le secteur financier qui a fortement subi les conséquences de la crise post-électorale, a fait l'objet, à la demande du Gouvernement, de plusieurs missions consultatives du département des marchés monétaires et de capitaux du Fonds Monétaire International. Cette mission a porté sur la stratégie de développement dudit secteur ainsi que sur la gestion de la dette intérieure.

Au niveau des réformes de la Fonction Publique, le Gouvernement a continué la réforme de l'Administration Publique avec notamment, la création des postes de Secrétaires Généraux des Ministères. Il a également repris l'opération de recensement des fonctionnaires et agents de l'État, depuis le 29 août 2011. Par ailleurs, dans le cadre du renforcement de la gouvernance et de la moralisation de la vie publique, le Gouvernement a adopté un code d'éthique et de déontologie des membres du Gouvernement et un programme de travail décliné en matrice d'actions soumise à une évaluation mensuelle et une revue trimestrielle.

II. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR L'ANNEE 2012

Au plan international, la croissance mondiale se stabiliserait en 2012 à 4% sous les hypothèses notamment, d'une maîtrise de la crise dans la zone euro et d'une reprise de l'activité aux Etats Unis. Ainsi, les pays avancés réaliseraient un taux de croissance d'environ 2%, contre 1,6% en 2011. Dans le même temps, le taux de croissance des pays émergents et en développement se situerait à 6,1% en 2012 contre 6,4% en 2011.

Au niveau de la zone UEMOA, avec la normalisation socio-politique en Côte d'Ivoire et la reprise des activités dans certains Etats membres affectés par cette crise, le taux de croissance devrait avoisiner 5% en 2012.

Au plan national, l'activité économique devrait connaître son plein essor avec la normalisation de la situation sociopolitique et économique et la reprise effective des grands travaux d'investissements privés et publics. Il s'agit notamment de : (i) la consolidation de la paix à travers l'amélioration des conditions humanitaires et sécuritaires, (ii) l'amélioration de l'environnement des affaires, (iii) la

rique et financière avec les partenaires techniques et
nements publics, notamment dans les secteurs sociaux et (v)
s, en liaison avec le regain de l'activité et la création de

nouveaux emplois.

Les efforts de relance des activités économiques et de stabilisation du cadre macroéconomique entamés depuis le deuxième semestre 2011, à travers notamment la mise en œuvre du programme d'urgence du Gouvernement, devraient produire leur plein effet au cours de l'année 2012 et porter le taux de croissance à 8,5%, après la décroissance observée en 2011. Cette relance économique proviendrait principalement des secteurs secondaire (+12,6%) et tertiaire (+13,7%).

Du côté de la demande, la consommation profiterait du climat d'apaisement et de la hausse des revenus agricoles et industriels. La consommation finale augmenterait de 9,5% en 2012, contre -5,5% en 2011, grâce aux actions entreprises par l'État pour augmenter les dépenses. S'agissant des investissements, ils repartiraient en hausse avec un taux de 51,5%, soutenus aussi bien par les chantiers de l'État en matière d'infrastructures sociales et économiques que par les investissements privés. Les importations totales connaîtraient une croissance de 19,8% qui serait portée par les biens intermédiaires et d'équipements, en lien avec le regain de l'activité économique nationale. Quant aux exportations, elles progresseraient de 5,4%, en relation avec la promotion des produits pétroliers et des produits de l'agro-industrie.

Tableau 4: Répartition du PIB par secteur d'activités en 2012

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	PIB Total
Croissance du PIB (%)	2,5	12,6	13,7	3,8	8,5
Poids dans le PIB (%)	31,6	20,5	33,9	14,1	100
Contribution à la croissance du PIB	0,8	2,6	4,6	0,5	8,5

Source : DGE/DCPE

Au niveau des prix, les actions de l'État pour contenir les tensions inflationnistes en 2011, entre autres, l'amélioration des circuits de distribution pour approvisionner les marchés et la lutte contre le racket, permettraient d'avoir une situation relativement stable en 2012. L'inflation ressortirait à 2,2% (conforme à la norme fixée par l'UEMOA), grâce à la bonne tenue de l'agriculture vivrière et des mesures contribuant à la fluidité de l'approvisionnement des marchés,.

Les finances publiques en 2012 seraient marquées par une contraction des recettes budgétaires (17,8% du PIB contre 19,2% en 2010), une rationalisation des dépenses courantes, la promotion des investissements et une diminution des aides budgétaires. Le repli des recettes résulterait principalement, de l'effet négatif différé de la crise économique de 2011 sur les recettes au titre des bénéfices industriels et commerciaux sur les profits des entreprises réalisés en 2011 et sur les dividendes. En conséquence, le Gouvernement entend élargir l'assiette de l'impôt, renforcer l'administration fiscale et créer de nouvelles taxes notamment, sur les communications et le caoutchouc.

Par ailleurs, le Gouvernement table sur une exécution prudente des dépenses dans la limite des ressources disponibles, à travers la mise en œuvre de mesures à savoir : limiter les dépenses de fonctionnement et les subventions, renforcer les contrôles sur les abonnements de l'État, contenir la masse salariale en tenant compte des impératifs de personnels au niveau des secteurs sociaux et

nt seront renforcées pour atteindre 22,7% des recettes
e de satisfaire les besoins de reconstruction et de lutte
pris dons, devrait se situer à 4,4% du PIB en 2012 contre

6,6% en 2011 et 1,9% en 2010.

Pour les échanges extérieurs, la balance des transactions courantes ressortirait excédentaire de 215,9 milliards (1,7% du PIB), contre 3,5% du PIB attendu en 2011. Ce résultat serait principalement lié au recul de la balance commerciale, à la suite d'une augmentation des importations plus importante que celle des exportations. Le compte de capital et d'opérations financières enregistrerait un solde négatif de 115,8 milliards, après un excédent de 65,9 milliards en 2011, en dépit de la progression des remises de dettes, des investissements directs et des investissements de portefeuille. Le solde global ressortirait à 100 milliards (0,8% du PIB) contre 453 milliards en 2011 (4,1% du PIB).

La masse monétaire s'élèverait à 5 103,1 milliards, en accroissement de 11,2% par rapport à fin décembre 2011. Cette évolution serait induite par une augmentation des avoirs extérieurs nets de 100 milliards et du crédit intérieur de 424 milliards. Les crédits à l'économie seraient en hausse de 240 milliards et la PNG se dégraderait de 184 milliards.

Au plan des réformes structurelles, le programme triennal (2011-2014), soutenu par la Facilité d'élargissement de crédit (FEC) comporte un ensemble de réformes structurelles, notamment dans les secteurs financier, du café-cacao et de l'énergie.

Concernant le secteur financier, le Gouvernement devrait contribuer à créer les conditions permettant à ce secteur de jouer pleinement son rôle. Pour ce faire, il prévoit entre autres : (i) adopter un plan de réforme du secteur financier avant fin août 2012, (ii) renforcer la capacité du Comité de Développement du Secteur Financier (CODESFI), (iii) poursuivre l'assainissement du secteur des microfinances à travers l'organisation régulière d'audit et le renforcement des conditions d'obtention d'agréments et (iv) rendre plus dynamique le marché primaire d'émission avec la mise en place des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVTs).

Pour la filière café/cacao, le Gouvernement est déterminé à finaliser la réforme de la filière café/cacao, en vue d'améliorer les conditions de vie des paysans et de consolider la transparence dans sa gestion. En effet, la nouvelle stratégie définissant un nouveau cadre légal et réglementaire, ainsi qu'un nouveau mécanisme de commercialisation, a été adoptée et devrait être mise en œuvre au cours de la campagne 2011/2012.

Au niveau du secteur énergie, le Gouvernement prévoit appliquer le nouveau mécanisme de fixation automatique des prix des produits pétroliers tenant compte de l'analyse des différents paramètres. Il entend également continuer la mise en œuvre des diligences liées à l'adhésion de la Côte d'Ivoire à l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE).

Pour ce qui est du sous-secteur électricité, pour atteindre l'équilibre financier à l'horizon 2014, le Gouvernement devrait adopter et mettre en œuvre une stratégie de ce secteur comprenant notamment, la finalisation des négociations sur la réduction des prix de cession du gaz, la révision de la rémunération du concessionnaire et l'amélioration du taux de recouvrement des factures surtout dans les ex-zones CNO.

Au niveau des autres réformes structurelles, le Gouvernement entend actualiser le plan de la réforme des finances publiques (PEMFAR II), poursuivre la réforme des administrations publiques et accélérer la mise en œuvre du DSRP. Il compte également, (i) améliorer le climat des affaires et la bonne gouvernance, (ii) renforcer l'état de droit, (iii) garantir la libre circulation des biens et des personnes et (iv) renforcer le rôle de la Côte d'Ivoire dans le processus d'intégration sous régionale.

répondre aux besoins urgents des populations et stabiliser l'économie, le Gouvernement a mis en place un programme d'urgence, appuyé par la Facilité de Crédit Rapide (FCR), qui a bénéficié d'un soutien financier important de l'ensemble de la communauté internationale. Le succès de son exécution et la consolidation de la paix ont permis la conclusion d'un programme triennal soutenu par la Facilité Élargie de Crédit (FEC) le 4 novembre 2011. Initialement projeté à -6,3%, puis révisé à -5,8% à la faveur des progrès rapides réalisés, le taux de croissance devrait en définitive être meilleur que prévu, traduisant l'ensemble des efforts fournis par le Gouvernement.

Capitalisant les acquis de 2011, l'année 2012 devrait consacrer l'avènement d'une nouvelle ère caractérisée par la relance économique soutenue en partie par la promotion des investissements publics et privés. Le taux de croissance devrait dépasser 8%. Cependant, face au repli attendu des concours extérieurs et à l'effet négatif différé de la crise économique de 2011 sur les recettes budgétaires (BIC et dividendes), la mobilisation des recettes intérieures devrait bénéficier d'une attention toute particulière.

Le Ministre de l'Économie et des Finances

DIBY KOFFI CHARLES